

L'an deux mille vingt et un, le trois décembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-six novembre deux mille vingt et un, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX :

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 18</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 23 Exprimées par pouvoirs : 9 Total (mini 19) : 32</p> <p>Quorum atteint</p>

Délégué.es présents.es

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL.

Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Pierre COMBES à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Robert GARCIN à Danielle TOUCHE

Délégué.es excusé.es :

Jean-François PERILHOU, Pascale ROCHAS, Lionel TARDY

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

Objet : Inventaire des patrimoines culturels 2022

Montant des dépenses PnrBP	2022
Fonctionnement	38 000 €
Investissement	0

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	38 000 €	30 000 €

Rapport :

La Présidente expose

Depuis 2016, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a engagé une série d'opérations d'inventaires des patrimoines culturels avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le territoire du Département des Hautes-Alpes. Ces opérations, encadrées par une convention triennale, ont permis de réaliser cet inventaire pour les communes de Val-Buëch-Méouge (anciennes communes d'Antonaves, Châteauneuf-de-Chabre et Ribiers) en 2016-2018. Pour la commune de Rosans, ce sont 156 maisons, 43 fermes et 95 entrepôts agricoles qui ont été repérés au cours de l'opération (2019-2021). 45 maisons, 13 fermes et 31 entrepôts agricoles ont été sélectionnés et étudiés. Les fiches sont en cours de finalisation.

Depuis le printemps 2021, une nouvelle opération a débuté à Orpierre, alors que les fiches pour Val-Buëch-Méouge sont désormais consultables sur le site de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le travail sur Orpierre a été conduit, dans un premier temps sur le bourg et s'étendra ensuite aux formes et bâtiments isolés. Deux conférences et présentation du travail se sont déjà déroulées à Orpierre.

Ce travail doit être complété par celui d'autres chercheurs sur les édifices et mobilier religieux, sur le patrimoine industriel et les ouvrages d'art, sur les bâtiments et édicules publics.

Il est proposé, pour l'année 2022, conformément à la convention signée avec la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, de continuer l'intervention sur la commune d'Orpierre. Cette opération, tout comme celle de Rosans, s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation de son patrimoine que la commune veut engager de façon active (étude de programmation, réflexions pour la création d'un Site patrimonial Remarquable et d'une reconnaissance comme « petite cité de caractère »).

Ce travail de recensement est principalement réalisé par un agent du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales à temps partiel (0,7 ETP), avec l'accompagnement du chargé de mission « patrimoines culturels et cultures » du Parc et en lien étroit avec le service inventaire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assure le contrôle scientifique du travail. La commune d'Orpierre contribuera financièrement à l'opération en proposant, à nouveau, un logement pour 4 mois par an.



Le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses € TTC		Recettes €	
Poste de chargé.e d'étude	28 200 €	Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 000 €
Poste de chargé de mission « patrimoines culturels et cultures » (Valorisation, 25 jours de travail)	6 000 €	Commune d'Orpierre (Mise à disposition d'un logement pour 4 mois)	1 500 €
Frais de déplacement (chargé d'étude, chargé de mission « patrimoines culturels et culture »)	2 300 €		
Hébergement (en lien avec la commune d'Orpierre pour 4 mois)	1 500 €	Parc naturel régional des Baronnies provençales	6 500 €
TOTAL	38 000 €	TOTAL	38 000 €

Délibération

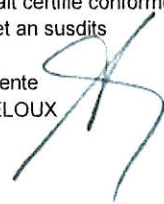
- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et en particulier les mesures 1-4-1 « construire et partager une connaissance des patrimoines culturels matériels »
- ◆ Vu les délibérations n°2018-08-07, du Bureau syndical du Parc naturel régional du 27 septembre 2018 et n° 18-780 du 19 octobre 2018 de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, approuvant la convention triennale entre le Parc naturel régional et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- ◆ Vu la convention triennale (2019-2021) entre le Parc naturel régional des Baronnies provençales et la Région SUD-PACA, concernant la mise en place d'un inventaire des patrimoines culturels sur le territoire du Parc naturel régional, signée le 19 octobre 2018 et notifiée le 13 février 2020

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement de l'opération
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX



Une autre vie s'invente ici

